

Le 15 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Ceci est notre contribution à la concertation préalable à l'élaboration du SDRIF-E.

L'environnement premier enjeu du SDRIF-E

Introduction

Notre contribution se situe dans le contexte suivant :

- Les crises sanitaires et climatiques, la guerre en Europe amplifient les remises en question.
- L'évolution sera pérenne entre mode vie, proximité avec la nature, mode d'activités.
- Avec le monde numérique, la lecture des enjeux est davantage fragmentée et évolutive.

Cette contribution reflète notre point de vue d'acteurs de la société civile, en proximité avec nos adhérents et voisins.

- Rentrer dans une vision à 20 ans, c'est **remettre à plat nos certitudes**.
- Les **questions sur l'opportunité** de tel ou tel raisonnement, questionnement, solution... sont un point de départ.
- Dans une société en instabilité récurrente, portant des tendances éphémères ou durables ; il nous faut **travailler sur l'agilité urbaine et environnementale**.

Notre suggestion principale : raisonner à 20 ans, pour **réconcilier l'homme et la nature**.

Merci d'avance d'y prêter attention.

Christian Collin

*Jacques Chatignoux
Marnes, Environnement et Patrimoine*

1- Préserver les services rendus dans les centres urbains par les milieux naturels.

Prendre en compte les liens qu'offrent les tissus pavillonnaires entre les milieux naturels agricoles et forestiers franciliens et les bois et parcs parisiens.

2- Retrouver des connivences avec les îles et la France en Île-de-France.

Les îles pour leurs spécificités en matière de biodiversité et comme emblème pour porter les milieux humides, le lit majeur des cours d'eau, les nappes phréatiques, la fraîcheur de l'air dans les problématiques urbaines. Les îles d'Île-de-France sont la base d'une « renaissance écologique » de la région.

Le territoire national pour son apport à la métropole et pour ne pas en rester à l'échec du prétendu « ruissellement » du développement de la métropole vers la province. La métropole s'affaiblit en s'orientant seule directement vers le monde.

Les emprises végétales de l'Île-Saint-Denis, de l'Île-des-Loups ou de l'Île Saint Germain conservent une flore et une faune endémique, véritables socle des unités paysagères dont elles sont le centre et le cœur. Ces vallées sont des couloirs de renouvellement, de rafraîchissement et d'épuration de l'air de la métropole. La requalification des emprises urbaines des méandres qui entourent ces îles peut s'appuyer sur les ressources naturelles propre à de telles îles.

3- Spécifier l'aménagement autour de chacune des gares du Grand-Paris-Express.

Ceci, au regard des caractéristiques des sites où elles s'inscrivent. Mettre ainsi à la disposition du plus grand nombre de franciliens les richesses patrimoniales et naturelles propres à ces sites.

4- Caractériser les demandes actuelles et futures des habitants et des usagers.

L'exode rural, la baisse des prix de l'immobilier à Paris, la recherche d'authenticité, de local et de bien-être y compris au travail, la crainte des pandémies, la demande de nature ne sont pas temporaires.

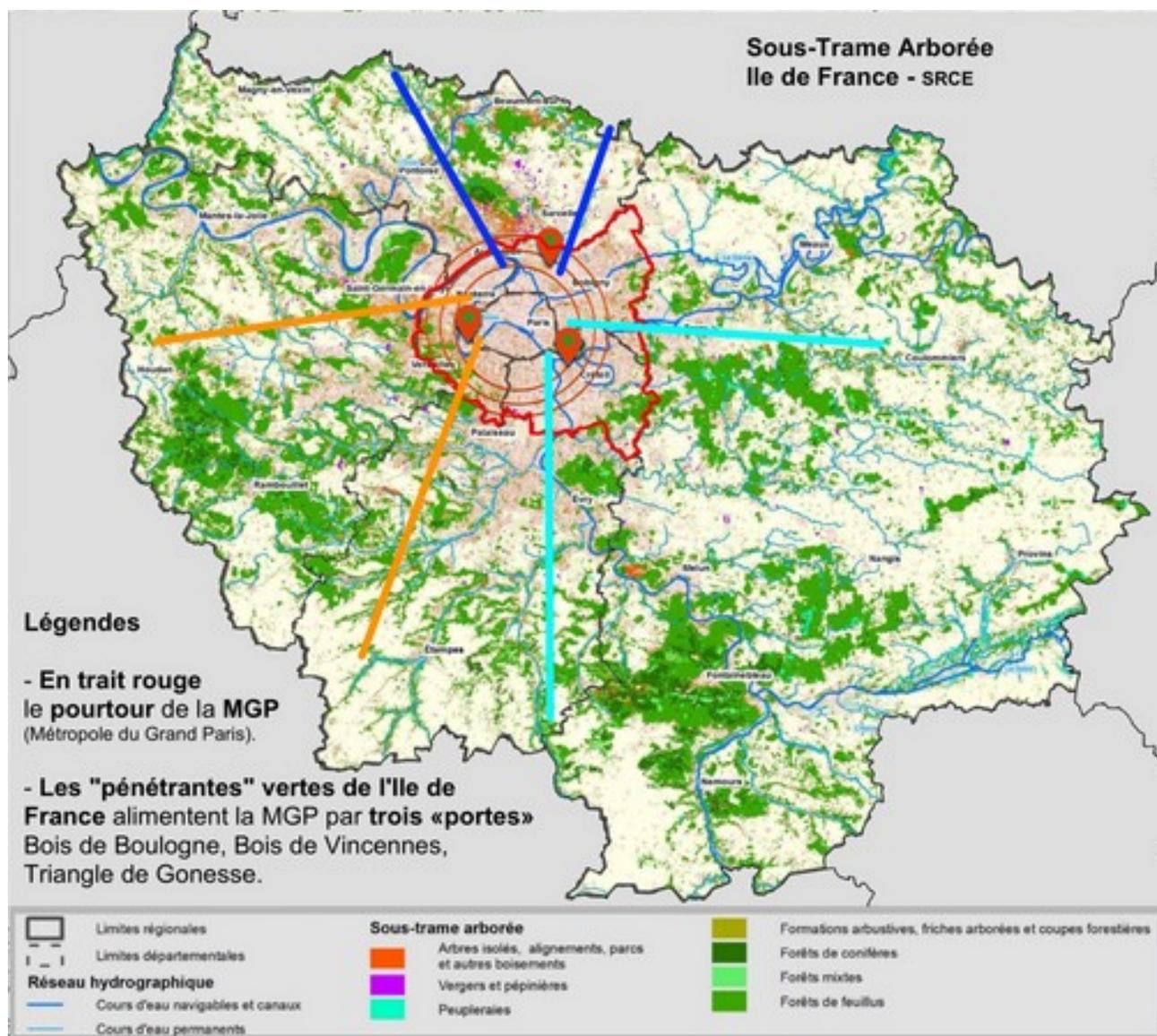
5- A l'ère de l'anthropocène, les questions environnementales doivent être portées par les hommes.

Ceux-ci résidant majoritairement en ville, nous ne pouvons plus ignorer le rôle joué par les documents d'urbanisme.

Certaines communes d'Île-de-France, comme Marnes-la-Coquette ou Le Perreux-sur-Marne, préservent mieux que d'autres par leur urbanisme, l'habitat des différentes espèces, la vie dans les sols, la richesse végétale tout en ménageant l'habitat des hommes. Profitons de leur expérience.

CARTE et contexte Ile-des-Loups, Ile-Saint-Denis, Île Saint Germain

Les pénétrantes vertes de l'Ile de France

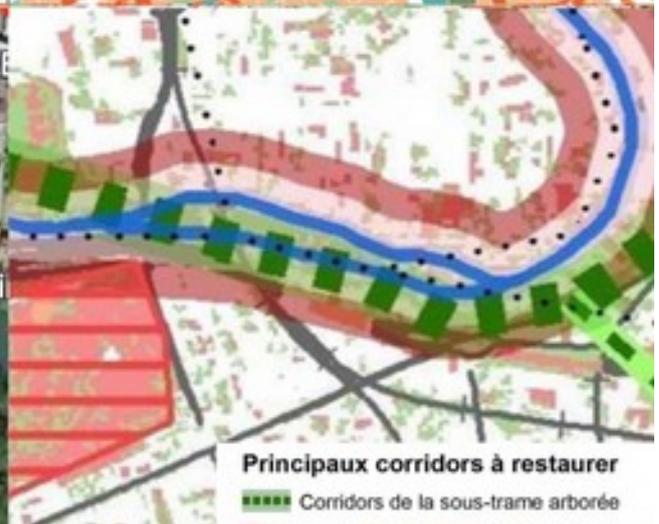


■ SDRIF-E Contexte île des Loups

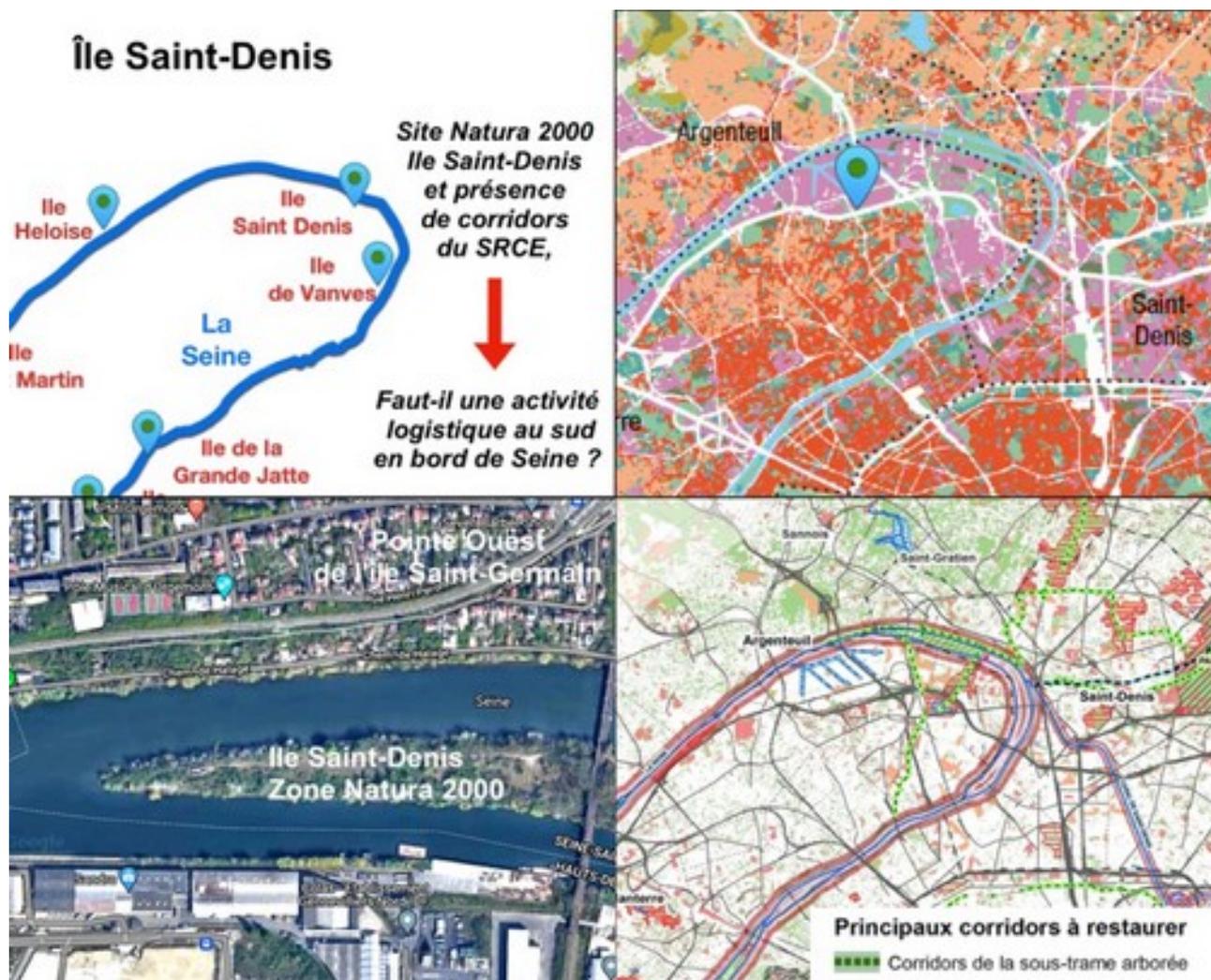
Ile des Loups

Aujourd'hui,
la 1ère Ile Francilienne
bénéficiant du Label
« Ensemble arboré
remarquable »

A quand les autres
îles franciliennes ?



■ SDRIF-E Contexte île Saint-Denis



■ SDRIF-E Contexte île Saint-Germain

